

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00069

Numéro SIREN : 799 078 969

Nom ou dénomination : 911 SAS

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2020 sous le numéro de dépôt 5982

Actif			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	3 503 220	81 000	3 422 220	3 503 220	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	23 400		23 400	23 400	
TOTAL		3 526 620	81 000	3 445 620	3 526 620	
Total de l'actif immobilisé			3 526 620	81 000	3 445 620	3 526 620
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	223 826		223 826	287 350
		Autres créances	3 566 545		3 566 545	2 889 859
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		3 790 372		3 790 372	3 177 209	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	6 996		6 996	115 867	
TOTAL		6 996		6 996	115 867	
Charges constatées d'avance			2 823		2 823	
Total de l'actif circulant			3 800 192		3 800 192	3 293 077
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			7 326 812	81 000	7 245 812	6 819 697
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						2 870 060
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 31/12/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 4 000 000)	4 000 000	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	400 000	400 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	695 843	492 947
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	172 538	372 896
	Situation nette avant répartition	5 268 382	5 265 843
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		5 268 382	5 265 843
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles	505 625	505 625
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 223 458	469 622
	Total	1 729 083	975 247
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 082	6 141
	Dettes fiscales et sociales	96 167	104 150
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance	Autres dettes	143 095	468 314
	Instruments de trésorerie		
Total		248 346	578 605
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 977 430	1 553 853
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		7 245 812	6 819 697
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	780 800	968 000
	à moins d'un an	1 196 630	585 853

911

Périodes	01/01/2018	31/12/2018	Durées	12 mois
	01/01/2019	31/12/2019		12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	556 133		556 133	562 892
	Chiffre d'affaires net	556 133		556 133	562 892
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Produits d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				296
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6	5
	Autres produits				
	Total			556 139	563 194
	Marchandises				
	Achats				
	Variation de stocks				
Charges d'exploitation (3)	Matières premières et autres approvisionnements		Achats		
			Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (3)			27 823	26 173
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 380	6 430
	Salaires et traitements			414 863	408 825
	Charges sociales			91 688	62 420
	Dotations d'exploitation				
Charges d'exploitation (4)	• sur immobilisations		amortissements		
	• sur actif circulant		provisions		
	• pour risques et charges				
	Autres charges			2	3
	Total			540 758	503 853
	Résultat d'exploitation		A	15 380	59 341
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			278 597	350 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			278 597	350 000
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			81 000	
	Intérêts et charges assimilées (5)			36 775	32 234
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			117 775	32 234
	Résultat financier		D	160 821	317 765
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	176 202	377 106

911

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	709	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	709	
Résultat exceptionnel		F	-709
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	2 955
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		172 538	372 896
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

911 SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 3 Chemin Maniron - ZA du Gol
97 450 Saint-Louis Saint-Louis
799 078 969 RCS Saint-Pierre

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Le 30 Septembre 2020,
À 14h,

Les associés de la Société 911 SAS se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, siège social, sur convocation faite par le Président.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Gérald Weigel, détenant 228 134 actions,
- Monsieur Ghislain Weigel, détenant 61 053 actions,
- Monsieur Amaury Weigel, détenant 2 673 actions,
- Monsieur Mickaël Hoareau, détenant 8 140 actions,
- RUN CROISSANCE, FCPR représentée par sa société de gestion, SMALT CAPITAL (anciennement ACG Management), représentée par Mme Marguerite PHAN-PAPPALARDO, détenant 74 800 actions,
- RUN DEVELOPPEMENT, FCPR représentée par sa société de gestion, SMALT CAPITAL (anciennement ACG Management), représentée par Mme Marguerite PHAN-PAPPALARDO, détenant 20 000 actions,
- NEOVERIS OUTRE MER 2011, FIP représentée par sa société de gestion, SMALT CAPITAL (anciennement ACG Management), représentée par Mme Marguerite PHAN-PAPPALARDO, détenant 5 200 actions.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Le Commissaire aux comptes présent participant à l'assemblée :

- Monsieur Patrick PATCHEZ, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur G rald WEIGEL pr sident la s ance en sa qualit  de Pr sident et, assure  galement le secr tariat de l'assembl e.

La feuille de pr sence, certifi e sinc re et v ritable par les membres du bureau, permet de constater que les associ s pr sents, repr sent s ou ayant vot  par correspondance poss dent 400 000 actions, soit plus du cinqui me du capital social.

Le Pr sident constate que l'assembl e g n rale, r guli rement constitu e, peut valablement d lib rer.

Le Pr sident d pose sur le bureau et met   la disposition des associ s :

- la feuille de pr sence   l'assembl e ;
- les pouvoirs des associ s repr sent s par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adress es aux associ s ;
- la copie et le r c piss  postal de la lettre de convocation adress e au Commissaire aux comptes ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le texte des projets de r solutions propos es par le Pr sident   l'assembl e ;
- le texte des questions  crites pos es par des associ s.

Puis le Pr sident d clare que, les textes des projets de r solutions propos es, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements pr vus par la loi et les r glementations ont  t  tenus   la disposition des associ s, au si ge social,   compter de la convocation de l'assembl e et que la Soci t  a fait droit aux demandes de documents qui lui ont  t  adress es.

L'assembl e lui donne acte de cette d claration.

Le Pr sident rappelle ensuite que l'assembl e est appel e   statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- Rapport sp cial du Commissaire aux comptes sur les conventions vis es   l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 et quitus au Pr sident ;
- Affectation du r sultat ;
- Pouvoir en vue des formalit s.

Le Pr sident donne lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et sur les conventions r glement es.

Cette lecture termin e, le Pr sident ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 172 538, 58 euros.

L'assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 172 538, 58 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 172 538, 58 euros.

Affectation

- A la réserve ordinaire, soit 172 500 euros, dont le solde après affectation sera porté à 172 500 euros ;
- Le solde au report à nouveau, soit 38, 58 euros, dont le solde demeurant créditeur après affectation sera porté de 695 843, 98 euros à 695 882, 56 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2016	540 000	0	135 000
31/12/2017	0	0	0
31/12/2018	170 000	0	42 500

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - REMUNERATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX

L'assemblée générale décide de ne pas allouer de rémunération aux membres du comité de Direction ni au Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14h30.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Monsieur Gérard WEIGEL

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes followed by a large, sweeping loop that extends to the right and then curves back down.

911 SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 3 Chemin Maniron - ZA du Gol
97 450 Saint-Louis Saint-Louis
799 078 969 RCS Saint-Pierre

FEUILLE DE PRESENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Associés Noms, prénoms	Actions	Voix	Mandataires	Signatures
Monsieur Gérard Weigel	228 134	228 134		
Monsieur Ghislain Weigel	61 053	61 053		
Monsieur Amaury Weigel	2 673	2 673		
Monsieur Mickaël Hoareau	8 140	8 140		
RUN Croissance, Représenté par Madame Marguerite PHAN-PAPPALARDO	74 800	74 800		
RUN Développement, Représenté par Madame Marguerite PHAN-PAPPALARDO	20 000	20 000		
NEOVERIS OUTRE MER, Représenté par Madame Marguerite PHAN-PAPPALARDO	5 200	5 200		
TOTAL	400 000	400 000		

Sur les 400 000 actions composant le capital social, la feuille de présence fait apparaître que tous les associés sont présents ou représentés, et totalisent 400 000 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 400 000 voix.

Le Président



POUVOIR

Je soussignée, Madame Marguerite Ngoc Anh PAPPALARDO, Gérant au sein de SMALT Capital, société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1.567.083 €, dont le siège social est à Marseille (13272 cedex 08), 10 Boulevard Ralli – CS 40025, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro B 432 544 773 (ci après désignée "**la Société**"), société de gestion du FCPI Run Croissance, du FPS Run Développement et du FIP Neoveris Outre-Mer 2011 (ci-après les "**Fonds**"), actionnaires de la société 911, SAS au capital de 4 000 000 €, dont le siège social est 3 Chemin Maniron - ZA du Gol 97450 Saint-Louis, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint Pierre sous le n° 799 078 969,

Ayant reçu pouvoir, avec faculté de subdélégation, le 25 novembre 2019, de la part de Monsieur Arnaud CHIOCCA, Directeur général de la Société,

Donne par les présentes, pouvoir à : Monsieur Gérald WEIGEL

- à l'effet de représenter les Fonds à l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit se tenir le 30 septembre à 14h au siège social, où il sera délibéré sur l'ordre du jour figurant sur la convocation en date du 25 août 2020.
- pour voter favorablement aux cinq résolutions (*texte des résolutions ci-joint*)

Dans le cas où cette Assemblée Générale ne pourrait délibérer à la majorité requise, le présent pouvoir sera valable pour l'Assemblée réunie ultérieurement sur seconde convocation avec le même ordre du jour.

Par suite, examiner tous documents, intervenir dans tous les débats, prendre part à tout vote et, plus généralement, faire le nécessaire.

Fait à Marseille, le 29 septembre 2020

Bon pour pouvoir



1

Marguerite Ngoc Anh PAPPALARDO

*"Bon pour acceptation
du pouvoir"*



2

¹ Signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir"

² Signature précédée de la mention "Bon pour acceptation du pouvoir"